

Aux organisations syndicales des agents du ministère du travail

L'INSPECTION MEDICALE DU TRAVAIL, PETIT CORPS, GRAND MALADE !

**Les médecins inspecteurs ne se suicident pas,
ils DEMISSIONNENT.**

76 postes budgétés, 45 pourvus actuellement, moins de 40 début 2010.

En Ile-de-France qui représente 25% de la population salariée du pays, il ne reste que 2 MIRT (irréductibles gaulois ?) sur les 11 postes budgétés : deux MIRT pour s'occuper de 4 millions de salariés et, entre autres, des services médicaux des grandes entreprises nationales, dont France Télécom...

Alors que les besoins en santé au travail sont immenses (populations précarisées, ubiquité des risques psycho-sociaux, cancérigènes...), la suppression d'un agent public sur deux, ILS LE FONT DEJA, dans un grand mouvement de « civisme », à l'insu de leur plein gré !!!

En 2007, les MIRT ont opposé un refus collectif de se soumettre aux évaluations individuelles personnalisées de performance. Depuis, ils payent durement cette impertinence : toute négociation concernant statut, rémunérations ou perspectives de carrière est gelée.

Recrutement en CDD de 3 ans, renouvelable si « affinités » avant CDI !
Salaires de 20 à 30% inférieurs à un médecin du travail !
Aucune perspective de carrière après 15 ans d'ancienneté !
Obligation de prendre une assurance individuelle volontaire onéreuse !
Positionnement flou dans l'administration du travail,
Multiplicité des tâches,
Absence totale de reconnaissance.... ont abouti à la situation actuelle.

Alors qu'il manque de médecins du travail partout, les médecins inspecteurs quittent le navire pour d'autres horizons !

Dans un domaine qui relève de l'ordre public social, la puissance publique se tire une balle dans le pied en étant incapable de conserver en son sein certains des experts les plus dévoués à la protection de la santé des salariés de ce pays.